



**SNPJS | CGT**  
**Syndicat national des personnels  
jeunesse & sports**

## **Avancement des corps spécifiques « jeunesse et sports » Anticipation, équité, objectivité et transparence**

**Le SNPJS-CGT exige que la campagne d'avancement des corps spécifiques soit engagée immédiatement sur des bases saines et transparentes, ce qui exclut les appréciations arbitraires sur la manière de servir. Cela implique également la transmission des classements aux agents et organisations syndicales.**

L'avancement des corps spécifiques « jeunesse et sports » n'a toujours pas eu lieu cette année, contrairement aux textes en vigueur. Le SNPJS-CGT revendique donc en premier lieu que cela soit fait dans les plus brefs délais et dénonce, une fois de plus, l'impréparation dans laquelle s'est déroulé le transfert des personnels « jeunesse et sports » dans le périmètre de gestion du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

### **Objectivité et égalité de traitement**

Du reste, actant que cet avancement ne sera plus réalisé en CAP, le SNPJS-CGT souhaite que la plus grande transparence et le souci d'équité et d'égalité de traitement président aux choix qui seront effectués. Pour cela, le SNPJS-CGT préconise que le classement soit établi au regard des faits objectifs déclinés dans les lignes de gestion, et que ces faits soient les seuls à prévaloir dans le classement final, excluant toute appréciation hiérarchique de la manière de servir.

Le SNPJS-CGT s'oppose tout à fait à l'arbitraire administratif qui risque d'être aggravé par la suppression des CAP. Nous défendons le principe d'égalité de traitement et d'objectivité d'évaluation tant pour l'avancement que pour l'attribution des primes. En effet, la CGT s'y oppose au motif qu'en l'absence d'éléments objectifs d'évaluation, ces éléments ne peuvent qu'être arbitraires. Enfin nous souhaitons que la transparence soit totale.

### **Transparence sur les classements et les barèmes d'attribution**

C'est pourquoi nous exigeons que la liste des promus nous soit fournie ainsi que les barèmes d'attribution et les classements finaux d'avancement. Nous voulons les éléments nécessaires à la vérification de l'équité des promotions et le cas échéant accompagner les agents en recours et contentieux. La campagne des élections fédérales vient de finir avec les retours nombreux cadres techniques DTN, CTN et CTS. N'oublions pas les cadres fédéraux en disgrâce que des fédérations voudraient « dégager » et qui peuvent subir des attaques extrêmement violentes. Il est du devoir de notre ministère de garder un œil attentif à ces situations, en particulier, à l'heure où nous « remontent » des dérives graves au sein de certaines fédérations.